



HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS

PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND

www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: registry@ohchr.org

REFERENCE: AB/22/GNA/Lettre/319

15 août 2022

Excellence,

Je vous écris pour vous faire part de mes profondes préoccupations face à l'évolution récente de la situation des droits de l'homme en République de Guinée. Selon les informations que j'ai reçues, le recours à la force par les forces de sécurité lors des manifestations des 28 et 29 juillet 2022 a entraîné un certain nombre de morts et de blessés. De telles actions pourraient constituer des violations des droits de l'homme, y compris des droits à la vie et à l'intégrité physique. J'encourage votre Gouvernement à diligenter des enquêtes sur ces incidents malheureux et à traduire leurs auteurs en justice.

Je suis également préoccupée par les informations faisant état d'un grand nombre d'arrestations de manifestants, y compris des membres de l'opposition politique et de la société civile. De telles actions pourraient constituer des violations des droits à la liberté d'association et de réunion pacifique. Je demande instamment au gouvernement guinéen de veiller à ce que les personnes détenues pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique soient libérées et que leurs droits fondamentaux soient protégés de manière adéquate.

J'ai été informée de la décision prise par votre gouvernement le 9 août courant de dissoudre le Front National pour la Défense de la Constitution, un collectif de partis politiques d'opposition, syndicats et organisations de la société civile, qui a été à l'initiative des manifestations des 28 et 29 juillet dernier. Une telle mesure constitue une atteinte grave au droit à la liberté d'association et de réunion pacifique. J'en appelle à votre gouvernement à revenir sur cette décision et à garantir à tous les Guinéens les libertés fondamentales contenues dans la Constitution guinéenne et conventions internationales relatives aux droits de l'homme auxquelles la République de Guinée est partie.

Dans le contexte d'une transition vers un retour à l'ordre constitutionnel en République de Guinée, j'encourage instamment votre gouvernement à privilégier le dialogue pour résoudre les tensions politiques, et à promouvoir et respecter les droits de l'homme pour garantir l'avènement d'un état de droit dans le pays. A cet égard, mon Bureau pays se tient à votre disposition pour continuer de vous apporter l'assistance technique nécessaire.

J...

S.E. Colonel Mamadi Doumbouya  
Président de la République de Guinée  
Conakry, Guinée



J'espère que vous recevrez cette lettre dans l'esprit d'engagement et de soutien que j'ai noté précédemment. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme reste disposé à continuer à travailler avec vous et votre gouvernement en partenariat et en coopération pour améliorer la situation des des droits de l'homme dans votre pays.

Veillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

Michelle Bachelet  
Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme